

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Gaëlle CAZALS, Nicolas ROLLET, Franck JUILLET, Nadine BOISTARD

Le compte-rendu de la réunion du 7 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le Relais du Bourg

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Madame et Monsieur TIMMERMAN, candidats retenus pour la reprise du « Relais du Bourg » se sont rétractés.

Monsieur le Maire a reçu de nouvelles candidatures et les présente à l'assemblée.

Après étude des différents dossiers, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Madame et Monsieur MISSEY, qui présentent un projet en cohérence avec les attentes de la commune.

Installation des nouveaux gérants le 2 avril, ouverture programmée courant avril.

Les travaux de rénovation et d'entretien sont terminés.

Dossier grange

Les demandes de subventions sont déposées auprès du conseil départemental et de l'état (DETR), en cours, dossier de demande de subvention auprès de la région.

Montant des subventions attendues : 80 % du montant des travaux de rénovation.

Personnel communal

Le contrat aidé de Madame Christine BIGUET arrive à terme le 31 mars 2018.

A compter du 1^{er} avril 2018, signature d'un contrat de travail à durée déterminée jusqu'au 31 août 2018. En raison des problèmes de santé de Madame BIGUET, le nombre d'heures sera sans doute réduit, celle-ci ne pouvant plus effectuer certaines tâches.

A compter de septembre 2018, mise en place d'un nouveau contrat, à étudier en fonction des besoins suite au passage à la semaine des 4 jours au groupe scolaire.

Compte administratif 2017 – et compte de gestion 2017 –

Le compte administratif de l'exercice 2017 ainsi que le compte de gestion ont été présentés à l'Assemblée, le doyen a fait procéder au vote en l'absence du Maire.

Après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	226 133.21 €
	Recettes :	350 335.84 €
- Section Investissement	Dépenses :	239 197.44 €
	Recettes :	198 637.31 €

De même, après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif assainissement, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	1 394.58 €
	Recettes :	7 377.45 €
- Section Investissement	Dépenses :	32 690.36 €
	Recettes :	29 740.69 €

Questions diverses

Association sportive :

Monsieur le Maire propose de réactiver l'association sportive d'Isserpent, afin de pouvoir mettre en place de la gymnastique volontaire lorsque les travaux de rénovation de la grange seront terminés. Prochainement, convocation des membres de l'association pour une assemblée générale.

Voirie Chivas :

Monsieur le Maire propose de demander l'inscription d'une partie de la voie communale n°4 (allant de « Chivas » au « Bois Rouge ») au titre de la voirie communautaire auprès de la Communauté de Commune Pays de Lapalisse. Cette demande est faite conjointement avec la commune du Breuil, cette voie étant mitoyenne aux 2 communes.

Après délibération, les membres du conseil autorisent Monsieur le Maire à déposer cette demande auprès de la communauté de Communes Pays de Lapalisse.

Mutuelle communale

Une réflexion est conduite par le conseil municipal sur la mise en place d'une mutuelle communale.

Prochain conseil municipal vendredi 13 avril 2018